

SPÉCIAL ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

VOUS DÉMARREZ VOS ÉTUDES EN FRANCE

Dès votre arrivée en France, et après votre inscription dans votre établissement d'enseignement supérieur, vous devez vous inscrire sur le site etudiant-etranger.ameli.fr afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études :

1

INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE : ETUDIANT-ETRANGER.AMELI.FR



Saisissez les informations **obligatoires**

- Nom
- Prénom(s)
- Date de naissance
- Pays de naissance
- Adresse e-mail
- Adresse postale en France
- Numéro de téléphone



- Déposez les pièces justificatives **obligatoires**
- Passeport / carte d'identité
 - Titre de séjour
 - Copie intégrale de l'acte de naissance / extrait de l'acte de naissance avec filiation (pièce établie par le consulat)
 - Attestation de scolarité pour l'année en cours
 - Attestation d'autorisation parentale (- de 16 ans)
 - IBAN
 - Pièces complémentaires à déterminer selon le pays d'origine

2

CRÉEZ VOTRE ESPACE PERSONNEL



Téléchargez votre attestation **provisoire** d'affiliation à la Sécurité sociale



Déposez les pièces justificatives **manquantes ou non conformes** dans votre espace personnel



Dès que vous recevez un message vous attribuant votre n° de Sécurité sociale (NIR)...



... téléchargez votre attestation **définitive** d'affiliation à la Sécurité sociale

3

UNE FOIS VOTRE AFFILIATION FINALISÉE, ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES AFIN D'ÊTRE VITE ET BIEN REMBOURSÉ



Optimisez vos remboursements en adhérant à une mutuelle complémentaire



Déclarez un médecin traitant lors d'une consultation auprès d'un médecin en France



Demandez votre carte Vitalité en fournissant vos pièces justificatives

- Photo d'identité récente
- Pièce d'identité



Ouvrez votre compte personnel ameli sur ameli.fr ou via l'application ameli

Vous dépendez de la caisse d'assurance maladie de votre lieu de résidence.

CETTE DÉMARCHE N'EST À EFFECTUER QU'UNE SEULE FOIS À VOTRE ARRIVÉE.